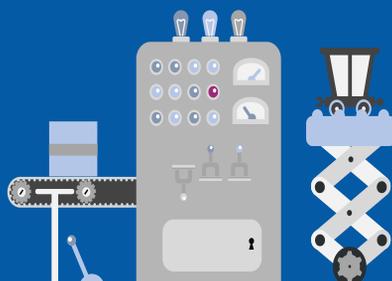




**LES CCI
D'Auvergne-Rhône-Alpes**



Synthèse de l'étude action EIT 2020 - 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

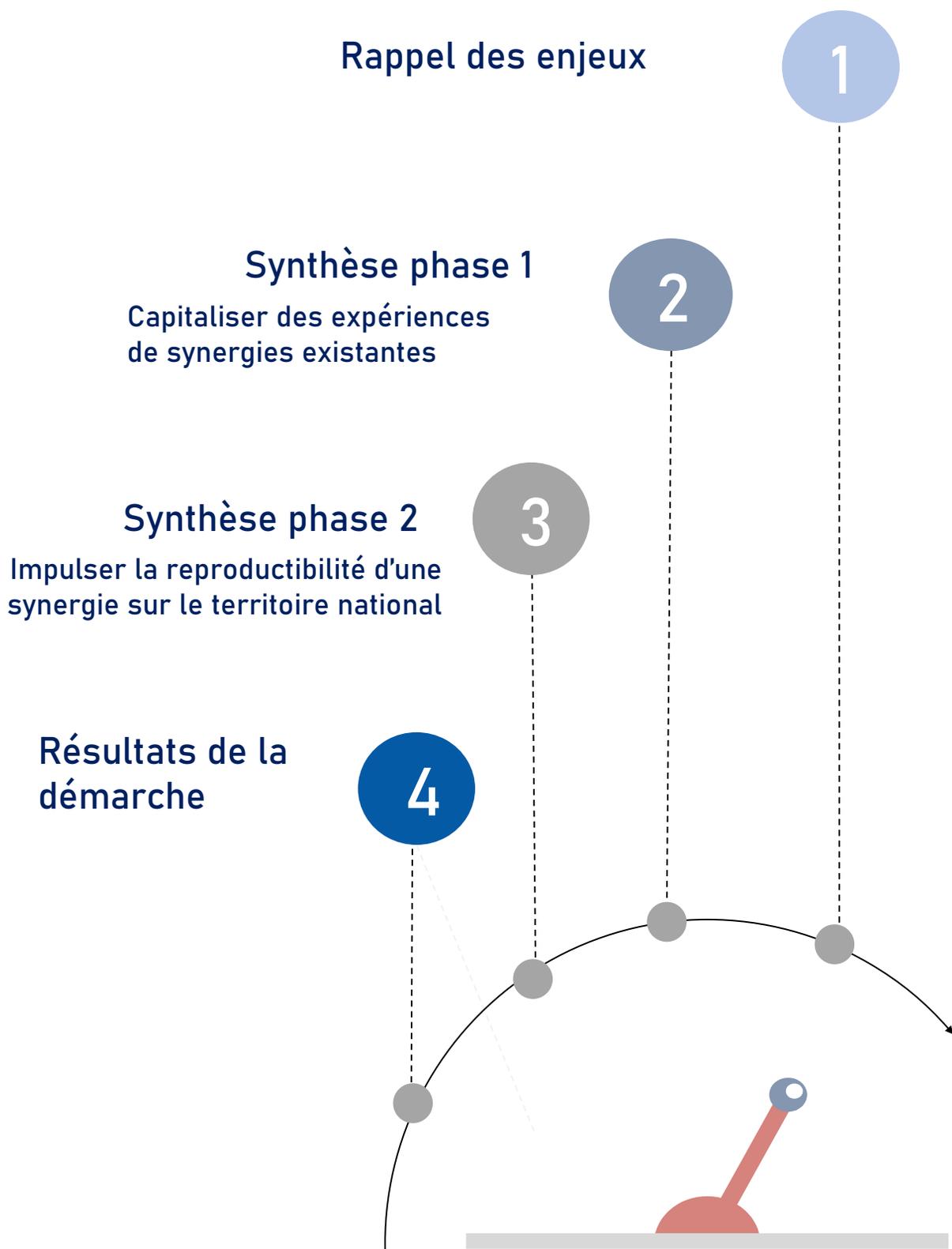
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Table des matières



1

Rappel des enjeux

L'étude-action menée par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes pour la DREAL et l'ADEME avait pour finalité de :

Faciliter la répliquabilité de synergies de substitution

Objectif → élaborer et tester une méthodologie d'accompagnement à l'émergence de synergies, fondée sur un recrutement ciblé des entreprises

Elaboration de la méthodologie

Application de la méthodologie

✓ Résultats exploitables en l'état

ETAPE 1 : CAPITALISER

Parangonnage à l'échelle nationale des expériences de synergies de substitution existantes



ETAPE 2 : ANALYSER

Qualification de 20 synergies visant à mettre en lumière leurs conditions de réussites (premier niveau d'analyse de la synergie)

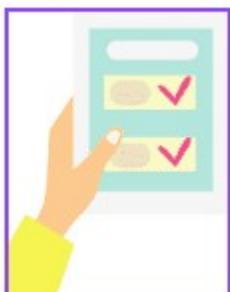
ETAPE 3 : IDENTIFIER UN POTENTIEL

Estimation du potentiel régional de répliquabilité

Croisement des codes APE avec la taille des établissements

ETAPE 4 : REPLIQUER

impulser la duplication de la synergie au sein de deux zones d'activités économiques



- Fichier des 126 synergies
- Fiche de qualification des 20 synergies
- Check list appliquée aux dispositifs de calage
- Fiche opérationnelle sur les dispositifs de calage

2

Synthèse des étapes 1 & 2 : Capitaliser des expériences de synergies existantes

La démarche

Périmètre :

- **Recensement national** des synergies ; puis étude de répliquabilité centrée sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Focus sur les **synergies de substitution**, exclusivement mises en œuvre dans le cadre d'une **démarche EIT**

Méthode :

- Étude documentaire, entretiens
- Critères de qualification des synergies : fiabilité, innovation, investissement nécessaire, étape de transformation, tierce partie, intérêt environnemental...



Les résultats

Près de 130 synergies étudiées

Identification de 4 types de synergies de substitution :

1. Synergie avec **flux standards** (ex : palettes, cartons, big-bag...)
2. Synergie avec **flux industriels** (gros volumes, forts impacts environnementaux & économiques, activités spécifiques)
3. Synergie avec **intermédiaire** (rôle parfois majeur, voire indispensable, tendance à dériver vers synergie de mutualisation)
4. Synergie **énergétique** : production/récupération de chaleur/froid



20 synergies analysées :

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="radio"/> Biodéchets | <input type="radio"/> Déchets amiantés | <input type="radio"/> Douflines | <input type="radio"/> Poussières d'aciéries |
| <input type="radio"/> Laitier sidérurgique | <input type="radio"/> Dispositif de calage | <input type="radio"/> Verre et plastique PVC | <input type="radio"/> Cendres volantes papetière |
| <input type="radio"/> Mâchefers DD | <input type="radio"/> Polystyrène | <input type="radio"/> Zinc | <input type="radio"/> Talc, aluminium issu de boues rouges |
| <input type="radio"/> Ceps de vigne | <input type="radio"/> Chaleur fatale | <input type="radio"/> Boues de décarbonation | <input type="radio"/> Fil cardé |
| <input type="radio"/> Sable de fonderies | <input type="radio"/> Textile usagé | <input type="radio"/> Glassines | <input type="radio"/> Eaux (tièdes, grises) |

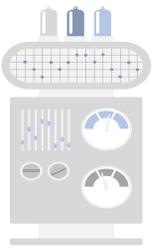
Les enseignements tirés



- Difficulté d'accéder à la donnée et de qualifier les flux
- Caractère unique de la plupart des synergies recensées
- Les synergies d'envergure sont déjà mises en œuvre par les gros industriels, sans besoin d'appui des acteurs institutionnels

3

Synthèse des étapes 3 & 4 : Impulser la reproductibilité d'une synergie



Flux sélectionné : **calage industriel** (carton, papier, douffine, polystyrène)
- Il est présent dans la plupart des sites industriels
- Il revêt plusieurs formes, matières, pratiques et dépend beaucoup des métiers, culture d'entreprise...

Méthode :

Appui sur des partenaires relais, sensibilisation d'entreprises, animation

Leviers mis en œuvre :

- **Convaincre** les entreprises de participer à l'expérimentation
- **Accompagner** la répliquabilité de la synergie

Prérequis : Connaître les contraintes **métiers** des entreprises et les modèles économiques, **pour appréhender les logiques des chefs d'entreprises** (ex : chutes de production compris dans le prix de vente versus prix à la pièce)

ZAE Andrézieux

1. Contacts avec les entreprises

Ciblage à partir des codes APE insuffisant, d'où élargissement

- **188** entreprises identifiées
- **17** contacts qualifiés
- **4** volontaires
- **1** acteur tiers

2. Expérimentation

Remplacement de chips d'emballage

Deux flux identifiés :

- Chutes d'imprimerie (2 entreprises)
- Cartons à broyer

3. Résultats

- Chutes d'imprimerie : qualification du flux, mais résultats peu probants (absence de tri, difficulté de mettre en forme le papier récupéré...)
- Cartons à broyer : tests concluants techniquement, mais objections à la mutualisation (confidentialité de la production, espace dédié...)
- Autre solution à potentiel : initiative portée par un grossiste d'emballage

ZAE Pusignan/Vilette d'Anthon

1. Contacts avec les entreprises

Prise de contact avec plusieurs entreprises pouvant utiliser/se servir de la fonction de calage

- **2** entreprises volontaires pour l'expérimentation

2. Expérimentation

Visites de sites orientées sur la recherche des flux de calage et la connaissance réciproque des acteurs

- opportunités identifiées pour la réutilisation de cornières PVC

3. Résultats

- Test de faisabilité technique à effectuer, cadre réglementaire à clarifier en fonction de la solution retenue pour la préparation au réemploi
- Proximité des entreprises : transport gratuit, pas de coût d'achat/revente
- Convention de partenariat à formaliser
- Difficultés : départ des interlocuteurs

4

Résultats de l'accompagnement à la duplication d'une synergie

Bilan de l'étude-action, sur le plan de la méthodologie élaborée et déployée :

La phase de déploiement de la méthodologie visant à accompagner de manière ciblée, l'émergence de synergies n'est pas conclusive.

En effet, la méthode proposée pour la phase d'analyse du potentiel régional (c'est-à-dire, identification des entreprises par code APE) s'est révélée inadaptée pour les dispositifs de calage. En parallèle, la base Act'IF n'était pas exploitable pour ce flux, faute de données.

Enfin, le contexte sanitaire a engendré des difficultés de mise en œuvre de la phase de déploiement : absences des parties prenantes à la démarche, retards... qui ne permettent pas de tirer de conclusions sur l'objectif d'accélération de la mise en place de synergies, grâce à cette méthode ciblée.

Néanmoins, l'action menée est riche en enseignements. Ils sont partagés ci-après, afin de permettre un déploiement de la méthodologie plus robuste.

Constats et freins

- Difficultés à **mobiliser** les entreprises sur ce type de sujet (ressource humaine non disponible, modèle économique de l'EIT non abouti, peu d'enjeu économique, compréhension du sujet par manque d'information, ressentis d'une action qui peut être chronophage, contexte économique éventuellement défavorable...)
- **Manque de maturité** des entreprises (principalement sur la culture du « pas de côté » qui se traduit par la recherche de solutions alternatives aux grandes tendances de l'économie linéaire)
- Volontarisme des entreprises sur les sujets environnementaux nécessaire
- Nécessité pour les entreprises de se connaître pour mettre en place des synergies (**relation de confiance préalable** à construire)
- Frein **réglementaire** : source de craintes pour les entreprises. La réalité des contraintes applicables (sortie du statut de déchets, transport de déchets) est plus nuancée, en fonction de la configuration envisagée



Biais des résultats obtenus

- Les difficultés **d'accès aux données**, pour des raisons de confidentialité, ont conduit à écarter certaines synergies intéressantes et à exclure les synergies mises en œuvre en dehors de démarches faisant l'objet d'une animation
- Le contexte de la **crise sanitaire** a allongé les délais de mobilisation des entreprises (impossibilité de réunir des ateliers, absences des interlocuteurs en entreprise, préoccupations des chefs d'entreprises centrées sur leur activité immédiate)
- Le **cours des matières** influe énormément sur la capacité de mettre en place des synergies. Par exemple, pour le carton, un cours haut, incite davantage l'entreprise à revendre son déchet-matière qu'à chercher des solutions circulaires. Les actions à fort potentiel un jour, peuvent perdre leur intérêt le lendemain.



4

Résultats de l'accompagnement à la duplication d'une synergie

Recommandations



Recommandations génériques

- Pour mobiliser, la synergie doit correspondre à **un enjeu** pour l'entreprise (financier, technique, organisationnel, gain de temps, bénéfique sur l'image...)
- Nécessité de travailler la **formation/sensibilisation** des acteurs économiques de ce mode de fonctionnement qui diffère d'une économie linéaire

- Importance d'**accompagner la montée en compétences** des entreprises sur la gestion de leurs déchets et sur la conception de produits (process à partir de matériaux réemployés ou recyclés)
- Importance de **se montrer à l'écoute** des contraintes de l'entreprises, pour identifier leur intérêt à s'engager dans une démarche EIT et pour déminer leurs craintes
- Se concentrer sur des zones où une **animation territoriale** est en place (c'est-à-dire où les acteurs se connaissent)
- Nécessité d'avoir une **capacité d'animation spécifique à l'EIT** avec un animateur de la démarche disposant de compétences techniques sur les différents flux
- Si un travail par filière peut accélérer la massification, cette approche n'est pas suffisante. En effet, les pratiques professionnelles d'un même secteur peuvent varier pour le calage. Aussi, l'identification d'un **réseau à l'intérieur d'une filière** paraît plus adapté (sur la base d'un référentiel ou une charte).

Recommandations spécifiques à l'expérimentation portant sur les dispositifs de calages

- La **proximité immédiate** est nécessaire sur ce type de flux notamment liée au coût des transports
- L'intégration d'un **acteurs tiers mature** est très intéressant car ils tirent la démarche en apportant des solutions, la capacité de test, les ressources ou les besoins plus rapidement

Pistes d'argumentaires à déployer pour mobiliser les entreprises

- **S'appuyer sur les opportunités offertes par les obligations réglementaires**, par exemple, le tri 7 flux, le tri à la source des biodéchets, l'analyse coût-avantage de la valorisation de la chaleur fatale* ; favorisent l'identification de synergies

La mise en place de synergies permet aux entreprises de répondre à plusieurs enjeux :



- **Sécurisation** d'approvisionnement dans un contexte de raréfaction des matières, en trouvant des pistes alternatives ;
- Enjeux environnementaux avec la **substitution** d'achats lointains ou la diminution de la production de déchets ou la limitation des transports ;
- Enjeu de la **connaissance** de son écosystème local pour créer des circuits courts ;
- Enjeu **économique** en intégrant des actions pouvant être rémunératrices ou évitant des investissements individuels

* certaines catégories d'installations, d'une puissance supérieure à 20 MW, ont l'obligation de réaliser une analyse coûts-avantages, afin d'évaluer l'opportunité de valoriser de la chaleur fatale notamment à travers un réseau de chaleur ou de froid, en application de l'article R512-8 IV.



**LES CCI
D'Auvergne-Rhône-Alpes**

Date de parution : avril 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**